

PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

**COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET
DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**
3^e séance — 20 juin 2024 - 15 h 33 à 18 h 07
Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen
Présentiel et visioconférence

PRÉSENCES :

Membres

Bettyna Bélizaire, présidente et conseillère municipale
Edmond Leclerc, vice-président et conseiller municipal
Stéphane Lacasse — Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Aurélie Baillot, membre citoyenne
Armande Obrou, membre citoyenne

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux commissions et comités — DG

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC
Christian Riopel, directeur adjoint — SLSDC
Mychelle Vaive, cheffe de service, développement des communautés — SLSDC
Jean-Christophe Gandubert, chef de section, développement des communautés — SLSDC
Marie-Josée Larocque, technicienne en loisirs — SLSDC
Jean-Marc Lacroix, chef de service, opérations et installations sportives — SLSDC
Gabrielle De Grâce, responsable — sports, opérations et installations sportives — SLSDC
Marie-Noëlle St-Pierre, cheffe de service, soutien et relations avec les communautés — SLSDC
Véronique Leduc, adjointe administrative aux commissions et comités — DG

Autres personnes présentes

Richard Sévigny, coordonnateur de l'Observateur de développement de l'Outaouais
Olivia Gninihi, conseillère politique - Mairie
Jordan Larochelle, agent de recherche – Bureau des conseillers

ABSENCES :

Denis Girouard, conseiller municipal
Marie Poirier en remplacement de Marilyn Bergeron — Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Julie DeCourval — Loisir sport Outaouais
Benjamin Dumont – La Saga maison des jeunes
Érik Breton, membre citoyen
Éric Thibault, membre citoyen
Alex Guindon, coordonnateur à l'analyse et à la recherche — SLSDC

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente ouvre la séance à 15 h 33. Elle constate que le quorum n'est pas atteint.

Puisqu'aucune recommandation n'est prévue et que les présentations sont à titre informatif, la séance aura lieu comme prévu.

Aurélie Baillot se joint à la rencontre à 15 h 34.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphane Lacasse

Appuyé par Armande Obrou

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2024

Le procès-verbal est déposé.

Un suivi est fait sur la rencontre ayant eu lieu avec les organismes de pétanque quant à leur demande de : 1. relocaliser le boulodrome ; 2. inscrire le boulodrome de la rue Berri dans le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires (Plan directeur).

La pétanque est inscrite au Plan directeur en tant que sport estival, mais non en tant que sport hivernal. En conséquence, la Ville de Gatineau reconnaît la pratique de ce sport sur des terrains extérieurs, mais pas sur des terrains intérieurs. Elle demeure ouverte à reprendre des discussions si des occasions, s'inscrivant dans le cadre du Plan directeur, se présentent, de construire des installations polyvalentes et à usage multiple.

Pour le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) le dossier est maintenant clos.

4. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

On suggère de promouvoir la période de questions du public pour la CLSDC.

5. Présentation du portrait social de l'Observatoire de développement de l'Outaouais pour la Ville de Gatineau

Le document *Optimiser les décisions grâce au Portrait des communautés de l'Outaouais* est présenté. Il s'agit d'une mise à jour du portrait des communautés comportant de nouvelles données, entre autres, issues du recensement 2021 de Statistique Canada.

L'objectif de la présentation est d'informer les membres sur la démarche ayant conduit à l'élaboration du portrait des communautés ainsi qu'à la façon de consulter les données qui y sont rattachées.

L'idée sous-jacente au portrait est d'obtenir le plus de données possible afin de comprendre le vécu de chacune des communautés. Celles-ci sont découpées selon le groupe et le territoire d'appartenance ainsi que des villages urbains. Pour leur conférer une valeur statistique, leur taille est établie à environ 3 000 à 5 000 personnes. Le portrait délimite ainsi 115 communautés, dont 76 à Gatineau.

Il existe deux modes de présentation des données liées au portrait : un fascicule (particularités démographiques et socioéconomiques ; caractéristiques complémentaires sur l'état de santé et le bien-être de la population ; indices résumant et positionnant le développement de la communauté) ainsi qu'un tableau de bord qui apporte un complément d'information sous forme de données brutes et différenciées selon les sexes, et ce, pour plus d'une quarantaine d'indicateurs.

Les 115 communautés sont classées selon un indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS). Il est parfois nécessaire de nuancer la classification résultant de cet indice puisqu'il ne brosse pas toujours un portrait juste des communautés. Deux réalités peuvent resurgir au sein d'une même communauté.

Sur le site Web de l'Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO), il est possible de consulter une carte géoréférencée des quarante-cinq indicateurs du portrait des communautés, et ce, dans le but de contrer l'effet de stigmatisation associé à l'IDMS. Cette carte sera bonifiée de nouvelles données au cours de la saison estivale.

Le portrait des communautés est un outil de mobilisation des communautés. L'idée principale est d'aller à la rencontre des acteurs du développement économique et social pour effectuer un transfert de connaissances.

L'étape de transfert de connaissances sera suivie d'ateliers de travail avec des acteurs, des citoyens et des leaders des communautés pour leur demander quelles sont les choses qu'ils voudraient changer et comment y parvenir. Quatre ou cinq thèmes seront ainsi identifiés quant au potentiel de développement des communautés à partir duquel un travail d'amélioration de leur mieux-être peut être réalisé. Cela signifie donc la tenue de réunions citoyennes qui permettront de broser des portraits qualitatifs permettant d'identifier le potentiel de développement des communautés. Il n'est pas encore établi si l'ensemble des communautés sera consulté ou si des regroupements seront plutôt faits.

Les portraits de 2006 et de 2016 seront bientôt mis en ligne.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Est-ce que les 115 communautés seront rencontrées dans le cadre de l'élaboration des portraits qualitatifs ? On indique que la démarche sera tributaire du financement obtenu. Le souhait est de toutes les rencontrer. Il est toutefois possible qu'elles soient regroupées par territoires en privilégiant d'abord les communautés les plus défavorisées. Cela comporte l'inconvénient que les portraits obtenus ne seront pas ceux des communautés, mais des territoires.
- On apprécie que des données qualitatives fassent également partie du portrait. Les chiffres ne révèlent pas tout. La défavorisation sociale est-elle intimement liée à la défavorisation matérielle ? On mentionne que l'indicateur vise surtout à identifier l'isolement social ; il mesure davantage celui-ci en milieu urbain que rural.
- On indique qu'il faudrait vérifier si les communautés autochtones se dirigent davantage vers Buckingham en raison du prix des logements.
- Est-ce que l'écosystème de développement économique utilise les données pour le développement de services de proximité et l'accompagnement des entrepreneurs ? On souligne que la contribution de l'ODO est surtout du côté du transfert des données. Le portrait semble sous-utilisé pour le développement économique. On indique qu'il serait intéressant de réfléchir à l'utilisation des données issues du portrait dans les différentes sphères d'action de la Ville.

Edmond Leclerc se joint à la séance à 16 h 14.

6. Bilan du Plan d'investissement communautaire (PIC)

Le document *Bilan et aperçu des projets du Plan des investissements communautaires (PIC)* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance.

Les objectifs sont : 1. Présenter les projets réalisés en 2023 avec le plan d'investissement — volet maintien ; 2. Présenter le portefeuille de projets 2024 ; 3. Présenter les données du rapport Ami-es des parcs du Canada : 35 municipalités et sondage auprès de 2 000 personnes à travers le pays.

Le PIC consiste en une démarche de priorisation prenant en considération les besoins des communautés, des citoyens, des élus et des milieux associatifs et sportifs. 498 projets ont ainsi été priorisés. Il comporte également une planification intégrée de l'ensemble des infrastructures récréatives, sportives et communautaires, ce qui constitue un total de 320 projets regroupés en sept volets.

Le portrait des communautés est très utilisé dans la production du bilan.

Tous les projets dont fait état le bilan ont été priorisés à différents moments entre 2018 et 2023. Leurs réalisations ont toutefois eu lieu en 2023. Une moyenne de trente projets est réalisée annuellement.

Plusieurs réalisations sont présentées. Parmi celles-ci, on compte des consultations publiques et des études sur : le plan directeur du parc Central ; le plan directeur du parc Fontaine ; le Complexe multifonctionnel de l'Ouest. Cette présentation est suivie d'une liste des engagements pour l'année 2024.

Armande Obrou quitte la séance à 16 h 36.

Les données du rapport sur les parcs urbains au Canada réalisé en 2023 par Ami-es des parcs sont présentées. Cet organisme travaille à la reconnaissance des parcs urbains en tant qu'élément essentiel de la transition vers des villes équitables en faveur de l'épanouissement des personnes et de la nature.

Armande Obrou se joint à la séance à 16 h 38.

Du côté des villes, le rapport montre que :

- 100 % déclarent que les infrastructures vieillissantes et la gestion des actifs représentent un réel défi ;
- 89 % déclarent que leur budget de fonctionnement est insuffisant, entraînant des retards dans les projets de parcs ; des incapacités à respecter les normes d'entretien ; l'épuisement et le surmenage du personnel actuel et des offres de programmes limitées ;
- plus de 63 % déclarent que les facteurs qui exercent une forte influence dans les priorités d'aménagements sont : les directives du conseil municipal, les plans directeurs ainsi que les stratégies et les consultations avec la communauté.

Du côté des citoyens, le rapport montre que :

- 90 % évaluent important que les parcs fournissent un espace pour les loisirs et pour les activités récréatives ;
- 88 % évaluent important que les parcs servent à renforcer la biodiversité et la résilience climatique ;
- 87 % évaluent important que les parcs permettent aux gens de satisfaire leurs besoins essentiels (toilettes, s'asseoir, jardiner) ;
- 74 % confirment que les parcs entraînent des conséquences positives sur leur santé mentale, leur santé physique, leurs liens sociaux et leur lien avec la nature.

Au-delà de leur rôle traditionnel d'espaces de loisirs, les parcs sont désormais considérés comme essentiels en matière de santé publique, de résilience climatique et de liens sociaux.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- De quelle manière la planification laisse-t-elle place à une synergie entre les milieux scolaires et municipaux en ce qui concerne le partage ou le co-développement d'infrastructures ? On indique que le PIC est surtout un outil destiné à l'entretien des infrastructures existantes. L'objectif est de resserrer les liens avec le milieu scolaire dans les cas de développement de projets afin de penser l'espace public différemment et arrimer les besoins. Cela est plus rattaché aux dossiers d'opportunité et à une enveloppe budgétaire différente.
- En tenant compte de la population, combien de parcs sont nécessaires pour prévenir certaines choses dans un quartier (par exemple, la criminalité) ? On mentionne que des ratios existent pour l'ensemble de la province. Gatineau dispose de beaucoup plus de parcs que la majorité des villes au Québec.

Beaucoup de parcs de planche à roulettes ont été mis en place afin de garder les adolescents actifs. Les demandes sont en croissance pour des installations de ballon-panier. Une collaboration avec le Service d'urbanisme et du développement durable (SUDD) permettra d'obtenir les résultats des études de caractérisation avant le début des projets immobiliers afin de maintenir une canopée qui réponde aux besoins d'ombre dans les parcs plus récents.

- Tous les projets présentés n'ont pas de lien avec l'accessibilité universelle. On indique que l'accessibilité universelle est une composante obligatoire de tous les nouveaux projets. L'enveloppe réservée aux projets d'accessibilité sert à une mise à niveau des installations plus anciennes afin qu'elles soient conformes aux normes actuelles d'accessibilité. Un des objectifs est de pouvoir offrir à la population une liste des installations accessibles facilement repérables grâce à la géomatique.
- Plus de partenariats devraient être développés avec le secteur privé.
- Certaines personnes ne participent jamais aux consultations, quelle que soit la forme retenue pour celles-ci. Nonobstant ce fait, la Ville a la responsabilité de servir l'ensemble de la population et il est important de proposer différents modes de consultation. On mentionne qu'un travail est réalisé de concert avec l'équipe de l'interaction citoyenne afin de susciter la participation de l'ensemble de la population. Les consultations pour le parc Fontaine offrent un bel exemple de la panoplie de moyens utilisés pour joindre toutes les composantes de la population.

Pause de 17 h 10 à 17 h 27

Aurélie Baillot quitte la séance à 17 h 10

7. Projet d'infrastructure — Complexe multifonctionnel de l'Ouest

Le document *État de situation – Complexe multifonctionnel de l'Ouest* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance.

L'objectif est de présenter un état de situation du futur complexe sportif de l'Ouest ainsi que la démarche consultative des organismes sportifs, communautaires et culturels partenaires.

Ce projet d'infrastructure répond aux besoins de la population grandissante ainsi qu'au manque de plateaux dans le secteur ouest. Chaque espace a été réfléchi en s'inspirant de la vision du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires, soit : un réseau d'infrastructures récréatives accessibles, adaptées et destinées à tous les citoyens, contribuant au développement de communautés fières. Les principes directeurs de ce plan ont également guidé la réflexion, soit : 1. Polyvalence ; 2. Écoresponsable ; 3. Cheminement sportif ; 4. Innovation ; 5. Expérience des lieux.

Un programme fonctionnel et technique (PFT) a été réalisé en 2023. Ce programme contient l'ensemble des critères utiles à la réalisation et la construction d'un futur bâtiment. Ce complexe sera composé de deux bâtiments dont l'un d'eux offrira : des plateaux sportifs et communautaires ; des espaces communs et des services ; des espaces administratifs et d'entreposage. Les plans détaillés des bâtiments sont présentés aux membres.

Si le projet est accepté par le conseil municipal, les étapes et les échéanciers pourraient être :

Plan et devis

- Printemps 2024 : Appel d'offres pour plans et devis
- Été 2024 au printemps 2026 : Plans et devis du nouveau bâtiment

Construction

- Appel d'offres pour construction : printemps 2026
- Construction du nouveau bâtiment : 2026 à 2029
- Inauguration du nouveau bâtiment : 2029

Une démarche de consultation publique en ligne a eu lieu à l'automne 2023. Les résultats de cette consultation sont présentés. Un rapport de consultation est également disponible.

Les organismes partenaires du SLSDC et du SACL seront consultés en 2024.

Il est également prévu de consulter d'autres partenaires tels :

- La Société de transport de l'Outaouais ;
- Les centres de services scolaires des secteurs concernés ;
- Les programmes sports-études qui y seront déployés ;
- Le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais ;
- Excellence sportive Outaouais.

Les aînés, les adolescents et les personnes à besoins particuliers seront consultés afin de mieux conceptualiser les espaces. Les résultats permettront de bonifier l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) dans le cadre de la programmation des espaces et de la programmation des activités.

Armande Obrou quitte la séance à 17 h 49

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Le projet comporte beaucoup d'espaces de stationnement. Il existe déjà des enjeux de mobilité dans le secteur du Plateau. Il est important que du financement soit consacré à cette problématique. Il faudrait également s'assurer de l'intégration des projets sur les terrains adjacents. On indique qu'une étude a été faite concernant l'enjeu de mobilité. L'accès au complexe est l'enjeu le plus important. Le SUDD pourra veiller à l'intégration des projets qui se développeront dans ce secteur.
- Il s'agit d'un beau projet. Le travail est fait sérieusement. Beaucoup d'écoles sont situées à proximité. Il est bien que les centres de services scolaires soient consultés.

Armande Obrou se joint à la séance à 17 h 59.

8. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au varia.

Une demande est faite que les membres se réunissent pour délibérer d'un sujet à huis clos.

9. Prochaine séance : 9 octobre 2024

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 9 octobre 2024.

10. Levée de la séance

*Il est proposé par Edmond Leclerc
Appuyé par Stéphane Lacasse*

Et résolu que cette Commission lève la séance à 18 h 07.

Adopté

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

 PRÉSIDENTE BETTYNA BÉLIZAIRE	 COORDONNATRICE ÉLAINE DÉRY
--	--